

Michael Jackson, ses fans devant la justice

Actualité législative publié le 06/12/2019, vu 534 fois, Auteur : [RAULINE Sven](#)

Trois associations de fans de Mickael Jackson se présentent devant le Tribunal d'Instance d'Orléans

Trois associations de fans de Mickael Jackson se présentent devant le Tribunal d'Instance d'Orléans cette semaine pour demander réparation suite à la diffusion d'un documentaire en mars dernier.

Dans un documentaire diffusé sur M6, deux anciens fans l'ayant cotoyé étant enfants l'accusent d'agressions sexuelles. Des accusations « graves » contre lesquelles le chanteur ne peut se défendre aujourd'hui, explique Me Ludot, chargé de soutenir les associations auprès de la Justice.

En 2014, ces associations défendant l'honneur de leur chanteur avaient déjà gagné une procédure à l'encontre de Conrad Murray, le médecin de Michael Jackson reconnu coupable d'avoir administré des médicaments à l'origine de sa mort. Le préjudice moral avait alors été reconnu par le tribunal d'Orléans qui avait condamné le Dr Murray à verser 1€ symbolique aux victimes.

[>>>> RAULINE AVOCAT <<<<<](#)